

Pour diffusion immédiate

Ça y'est ! Trois-Rivières, récupérez vos matières compostables

Début de la collecte le 17 avril

Trois-Rivières, le 5 avril 2023 – Énercycle invite les citoyens de la Ville de Trois-Rivières à commencer de remplir leur bac brun en prévision des collectes qui débiteront dans la semaine du 17 avril 2023. Pour toute la saison estivale, soit de la mi-avril à la mi-novembre, les bacs seront collectés chaque semaine.

Pourquoi composter ?

Composter en Mauricie, c'est participer à la sauvegarde et à l'amélioration de l'environnement qui nous entoure en plus de répondre aux directives gouvernementales.

« C'est important pour nous d'accompagner les citoyens vers les bonnes pratiques à adopter et s'assurer que cette nouvelle habitude soit accessible dans le quotidien de tous. Pour rendre l'utile à l'agréable, je vous conseille de fabriquer des papillotes de papier journal, ou encore d'offrir une deuxième vie à vos sacs en papier. Enveloppez vos matières compostables pour éviter d'attirer les insectes et minimiser les odeurs. » - Daniel Cournoyer, Maire suppléant de la Ville de Trois-Rivières et membre du conseil d'administration d'Énercycle.

Qu'est-ce qu'on met dans le bac ?

Rappelons que les trois grandes catégories de matières acceptées dans le bac brun sont :

- Les résidus alimentaires
- Les résidus verts
- Les cartons et papiers souillés

Pour connaître tous les détails sur la collecte, en plus d'y découvrir plusieurs astuces en lien avec l'utilisation et l'entretien de votre bac brun, consulter le enercycle.ca/bacbrun.

-30-

Sylvie Gamache - Conseillère aux communications
(819) 692-7786 / sgamache@enercycle.ca